

MAI
23

09H00 -17H00

JUIN
06

09H00 -17H00



Lancer son activité et cheminer vers la **sécurité financière** en tant que thérapeute et praticien(ne) dans le domaine du bien-être.

Ce cours s'adresse aux thérapeutes, aux praticiens de la santé, et accompagnants dans le domaine du soin et du bien-être qui exercent (ou sont sur le point d'exercer) leur activité en cabinet et qui souhaitent pouvoir en vivre.



Démarches entrepreneuriales

Boîte à outils destinées à faciliter la mise en route et la pérennisation de votre activité.

Vision et valeurs

Enjeux de la rémunération et du rapport à l'argent en tant que thérapeute du bien-être.

Obstacles

Identification des obstacles au lancement et des barrières à l'indépendance financière.

Laurène Coral

